



COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL

SUR LA MOBILISATION DES AGENTS DU HAUT-RHIN LE 31 JANVIER 2017

EFFECTIF AU MINISTERE DU TRAVAIL : URGENCE !

8907 agents dans les services déconcentrés du ministère chargé du travail et de l'emploi (BOP 155) en 2012, 8806 en 2013, 8654 en 2014, 8386 en 2015, 8194 en 2016 : la baisse des effectifs des agents au sein du ministère se poursuit et s'amplifie.

Cette fonte des effectifs, qui concerne plus particulièrement les catégories C et B, n'est pas sans conséquence **sur les services rendus aux usagers, sur les conditions de travail des agents**, sur le déroulement de carrière des collègues.

Des départs à la retraite massifs, qui pourraient remettre en cause l'existence de certains sites

Les recrutements sont au point mort. Zéro contrôleurs du travail puisque le corps est mis en extinction, 47 postes d'IT seulement sont ouverts au concours cette année, la catégorie C est réduite à peau de chagrin.

La situation va s'empirer encore à très courte échéance avec la politique du non-remplacement des départs à la retraite. L'exemple de la DIRECCTE GRAND EST est révélateur comme la directrice régionale l'exprimait elle-même le 30 novembre dernier : « l'état des lieux... met en lumière un potentiel de 65 départs à la retraite en 2017 et de 85 départs en 2018... conjugués à la baisse des effectifs notifiés, cette situation est d'ores et déjà source de tensions... ».

L'existence même de certains sites pourrait alors être remise en cause. Dans le cadre de la réforme territoriale, l'administration a ainsi présenté un projet de **fusion des UD** de la Marne et de la Meuse, avant de le retirer. Dans le Haut-Rhin, des échos commencent à circuler sur la pérennité du site détaché de Mulhouse.

Des services supprimés, regroupés... et exsangues !

Ces diminutions d'effectifs entraînent des suppressions ou des regroupements de services : ce que la directrice appelle timidement la démarche adéquation/missions/moyens. Les services d'administration générale ont été les premiers touchés (la réforme territoriale offrant de ce point de vue une intéressante opportunité pour l'administration), les services emplois ont suivis mais la directrice régionale relayant la DGT et la DRH préviennent : au tour des pôles travail !

Dans le Haut-Rhin, la direction a ainsi annoncé la suppression de **11 postes dans l'ensemble des services. Ce projet inclut la suppression de 4 sections d'inspection.**

Par ailleurs dans de nombreux services, des postes sont laissés vacants et on laisse les agents gérer le déficit de personnel.

Des conditions de travail dégradées, des mutations plus difficiles et maintenant contraintes

Conséquence pour les agents : **les conditions de travail se dégradent, la surcharge de travail devient quotidienne, les intérimis ou remplacements sont permanents** (renforcés par le départ de collègues contrôleurs en formation dans le cadre de l'EPIT ou par la désorganisation générale faisant suite à la réforme territoriale) : la souffrance au travail et les risques psycho-sociaux explosent.

Dans le GRAND EST, le CHSCT a demandé, face au déni de la direction, une expertise externe sur cette situation de souffrance : les résultats attendus prochainement devraient enfoncer des portes ouvertes ... mais de bureaux vides...

Conséquence pour les agents : **les mutations internes ou externes se complexifient** : les directeurs ne mettent pas les postes à la vacance dans l'attente de la publication des plafonds toujours à la baisse des effectifs de référence, profitent de départ à la retraite ou autre pour supprimer des postes... Les listes de postes publiées pour les CAP nationales sont réduites au minimum. Le clientélisme et la pratique de mutations régionales pourtant non statutaires, se généralise : **de trop nombreux agents souhaitant une mutation géographique et/ou fonctionnelle sont « bloqués » sur leur poste.**

Pire, pour pallier au sous-effectif organisé, la direction se lance désormais dans une pratique de mutation forcée en instaurant un climat de crainte chez le personnel. Le cas tout récent d'un agent du service de renseignement de Colmar affecté à la main d'œuvre étrangère est là pour le prouver.

Austérité au ministère du travail, loi El-Khomri : même combat !

Ce n'est pas un hasard si c'est la même Ministre qui, en interne, promeut l'austérité et les réductions d'effectifs, et « en externe » met en place une loi de destruction du code du travail et de remise en cause des droits des salarié-e-s.

C'est en effet la même logique qui préside à toutes ces attaques : liquider les droits des salariés et vider les services chargés de veiller à l'effectivité du droit du travail et de l'emploi !

Les agents et les organisations syndicales réclament l'arrêt des suppressions de postes et un vrai plan d'urgence de renforcement du service public !